

Classe II

Clarendon, Pontiac.....	\$ 50
Clarenceville, Missisquoi.....	50
Mansonville, Brome.....	50
Stanbridge, Missisquoi.....	50
Cowansville, Missisquoi.....	50
Phillipsburg, Missisquoi.....	50
Bury, Compton.....	50
Marbleton, Wolfe.....	50
Maple Grove, Mégantic.....	50
Cité de Hull.....	50
Leeds, Mégantic.....	50
St. Dunstan, Québec.....	50
Three-Rivers, St. Maurice.....	50

\$ 550

Total pour écoles modèles.....\$1,130

Total pour les diverses institutions d'éducation supérieure \$10,180, laissant à dépenser une balance de \$114.13.

Ulverton et St. Etienne n'ayant pas transmis de rapport, aucune subvention n'a été accordée à ces institutions.

Le comité recommande de payer les allocations spéciales ordinaires

1o. du High School de Montréal.....	\$1,485
2o. " " de Québec.....	1,285

Sur la recommandation de M. l'inspecteur Emberson, le comité décide d'offrir, sur le fonds de l'éducation supérieure, une subvention à la meilleure école protestante du comté de Montcalm, remplissant d'après le rapport de M. l'inspecteur Dorval, les conditions d'une école modèle.

Le secrétaire met devant le Comité les rapports des séances tenues en mai et en novembre dernier par les commissions chargées d'examiner les aspirants ou aspirantes à l'enseignement, en même temps que les suggestions du Dr. Cornish, président du bureau d'examineurs de Montréal, pour que dorénavant le dessin linéaire, l'usage des globes et la tenue des livres soient supprimés comme matières d'examen, le Dr. Cornish offrant de préparer pour la sanction du Comité un modèle de diplôme plus simple pour tous les grades.

Le Comité donne, en conséquence, instruction au secrétaire d'écrire au Dr. Cornish que, comme la loi a rendu obligatoire l'enseignement du dessin, de l'usage des globes et de la tenue des livres dans nos écoles, il n'est pas permis de faire disparaître ces branches d'instruction du programme d'examen, mais qu'on peut les rendre aussi simples qu'il faut, et de lui demander d'avoir la bonté de préparer un modèle de diplôme pour tous les grades d'instituteurs.

Il est donné lecture de lettres des inspecteurs MM. Lothergill et Hubbard, relativement au peu de reconnaissances que possèdent en matière de Saintes Ecritures les aspirants au brevet d'instituteurs. Il appert aussi des rapports des inspecteurs d'académies et d'écoles modèles que dans plusieurs de ces institutions les élèves ne lisent pas l'Écriture Sainte et ne reçoivent aucune instruction religieuse.

Le Comité décide de référer au sous-comité d'inspection la question de la lecture et de l'enseignement de l'Écriture Sainte.

Le secrétaire lit des lettres de MM. Lyster et Ruel, secrétaire du bureau d'examineurs de Carleton, comté de Bonaventure, d'après lesquelles il paraît que, dans quelques cas, des instituteurs protestants ont reçu des diplômes sans s'être soumis aux nouveaux règlements. Le comité donne instruction au secrétaire d'écrire à MM. Lyster et Ruel qu'il faut qu'à l'avenir tout aspirant protestant au brevet d'instituteur soit examiné sur les bulletins imprimés que publie le Comité.

Quant à l'inconvénient dont parle la lettre de M. Lyster, que présentent les mois de mai et novembre, époques actuelles des examens pour les aspirants au brevet de capacité, le Comité en remet la considération à une assemblée ultérieure.

Le secrétaire est chargé de répondre à la lettre par laquelle M. Forde, instituteur à l'école modèle de Clarendon, demande si un diplôme de 1ère classe classe délivré par le " Bureau national d'éducation d'Irlande " est équivalent à un diplôme d'école modèle de cette province: que le Comité exige que tous les instituteurs soient porteurs de diplômes de la province.

La demande de MM. Alexander et Hugh Elliott d'une allocation sur le " fonds de l'éducation supérieure " en faveur de l'école No. 5 de Clarendon est rejetée à cause de la grande proximité de cette école de l'académie de Clarendon.

Lecture est faite de lettres par lesquelles M. James G. Black sollicite une allocation sur le fonds de l'éducation supérieure pour l'école de Thurso, et M. Wm. Uprichard demande une augmentation de celle qui est faite à l'école modèle de La Pêche.

Plusieurs séries de livres d'école de chez Adam Miller & Cie, éditeurs à Toronto, ainsi qu'une proposition faite par cette maison de fournir aux instituteurs de cette province le " Journal of Education " publié par elle, sont référées au sous-comité d'inspection, etc.

Le secrétaire soumet un état du fonds des contingents, montrant une balance de \$1,671.55 au crédit du Comité, lequel état est examiné et trouvé exact.

Les comptes suivants sont soumis au Comité qui en ordonne le paiement :

1o. Dépenses contingentes du secrétaire.....	\$ 9.62
2o. J. Lovell cer., impression de bulletins d'examen.....	39.50
3o. Wm. Stauley & Cie, livres de comptes.....	2.72

MM. Emberson et Weir sont nommés inspecteurs des académies et écoles modèles de la province de Québec subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure, aux mêmes conditions que par le passé, c'est-à-dire, moyennant une augmentation pour chacun de \$250 sur son traitement actuel, le temps de l'inspection devant être fixé par le sous-comité chargé de l'examen des livres d'école pour académies, etc.

Comme il ne reste plus d'affaires à traiter, le Comité s'ajourne au mercredi 24 février 1880 et plus tôt, s'il est nécessaire, à l'appel du président.

GEORGE WEIR,

Secrétaire, Comité protestant du conseil de l'instruction publique.